



## LES GARANTIES DES PRODUITS SOMFY

# 5 ans sur :

- Produits de marque SOMFY pour volet roulant, volet battant, store extérieur/intérieur, rideau, alarmes et portes de garage (uniquement moteurs Dexxo Pro et RDO CSI).

# 3 ans sur :

- Produits de marque SOMFY pour portails et portes de garage (hors moteurs Dexxo Pro et RDO CSI)
- Batterie de marque SOMFY pour motorisation de volets battants Yslo
- Rampe de chauffage et d'éclairage de marque SOMFY
- Micro-récepteur de marque SOMFY pour éclairage et volets roulants

# 2 ans sur :

- Boitier TaHoma
- Batterie Oximo Wirefree
- Récepteur prise intérieur et extérieur et douille télécommandée de marque SOMFY
- Visiophone de marque SOMFY

Les produits Somfy doivent faire l'objet d'un retour en usine par votre installateur pour analyse et prise en charge au titre de la garantie fabricant.

Les motorisations Somfy sont conformes aux normes européennes et françaises de sécurité. Les moteurs pour volets roulants et stores extérieur et d'intérieur répondent à la norme NF électricité délivrée par l'AFNOR. Les moteurs pour portails et portes de garage répondent aux normes EN 60335-2-95, EN 13 241 et NF P 25-362.